



## CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2011-2012

---

TT

**Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense,  
de la Coopération et de l'Immigration**  
et  
**Délégation luxembourgeoise auprès du Conseil Interparlementaire  
Consultatif de Benelux**

**Procès-verbal de la réunion du 07 mai 2012**

**ORDRE DU JOUR :**

1. Livre Vert Benelux

Uniquement pour les membres de la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration:

2. Adoption des projets de procès-verbal des réunions du 30 janvier, 1er et 14 février 2012
3. 6392 Projet de loi portant approbation du Protocole d'application entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Gouvernement de la Fédération de Russie relatif à la mise en oeuvre de l'Accord de réadmission entre la Communauté européenne et la Fédération de Russie du 25 mai 2006, signé à Luxembourg, le 13 septembre 2011  
- Désignation d'un rapporteur
4. 6421 Projet de loi portant modification de la loi modifiée du 23 juillet 1952 concernant l'organisation militaire  
- Désignation d'un rapporteur
5. 6423 Projet de loi portant approbation du Traité entre le Royaume de Belgique, la République de Bulgarie, la République tchèque, le Royaume de Danemark, la République fédérale d'Allemagne, la République d'Estonie, l'Irlande, la République hellénique, le Royaume d'Espagne, la République française, la République italienne, la République de Chypre, la République de Lettonie, la République de Lituanie, le Grand-Duché de Luxembourg, la République de Hongrie, la République de Malte, le Royaume des Pays-Bas, la République d'Autriche, la République de Pologne, la République portugaise, la Roumanie, la République de Slovénie, la République slovaque, la République de Finlande, le

Royaume de Suède et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (États membres de l'Union européenne) et la République de Croatie relatif à l'adhésion de la République de Croatie à l'Union européenne et de l'Acte final, signés à Bruxelles, le 9 décembre 2011

- Désignation d'un rapporteur

6. 6321 Projet de loi portant approbation de l'Accord-cadre entre l'Union européenne et ses Etats membres, d'une part, et la République de Corée, d'autre part, signé à Bruxelles, le 10 mai 2010  
- Désignation d'un rapporteur
7. 6320 Projet de loi portant approbation de l'Accord de libre-échange entre l'Union européenne et ses Etats membres, d'une part, et la République de Corée, d'autre part, signé à Bruxelles, le 6 octobre 2010  
- Désignation d'un rapporteur
8. Dossiers européens: adoption de la liste des documents transmis par les institutions européennes entre le 28 avril et le 4 mai 2012
9. Divers

\*

Présents : M. Marc Angel, Mme Nancy Arendt épouse Kemp, M. Xavier Bettel, M. Fernand Boden, M. Félix Braz, Mme Christine Doerner, M. Félix Eischen, M. Ben Fayot, M. Norbert Hauptert, M. Fernand Kartheiser, Mme Martine Mergen, M. Marcel Oberweis, Mme Lydie Polfer, membres de la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration

M. Marc Angel, M. Xavier Bettel, M. Roger Negri, M. Marcel Oberweis, membres de la Délégation luxembourgeoise auprès du Conseil Interparlementaire Consultatif de Benelux

M. Charles Goerens, membre du Parlement européen  
Mme Tania Tennina, Administration parlementaire

Excusés : M. Paul Helminger, Mme Lydia Mutsch, membres de la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration

Mme Josée Lorsché, M. Gilles Roth, M. Serge Urbany, membres de la Délégation luxembourgeoise auprès du Conseil Interparlementaire Consultatif de Benelux

\*

Présidence : M. Ben Fayot, Président de la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration

\*

1. Livre Vert Benelux

Le Président de la délégation luxembourgeoise auprès du Conseil Interparlementaire Consultatif de Benelux (CICB, Parlement Benelux) M. Marcel Oberweis présente le Livre vert Benelux (voir document en annexe) qui est destiné à l'élaboration d'un programme de travail commun pour la période 2013-2016. Dans ce contexte, les parties intéressées sont appelées à soumettre leur contribution au projet pour le 31 mai 2012. M. Oberweis soulève qu'il est d'autant plus important que la Chambre des Députés donne une impulsion positive à cette initiative qu'elle assumera la présidence du CICB durant les deux années à venir.

Le CICB est une des cinq institutions du Benelux et se compose de 49 membres, dont 21 parlementaires belges, 21 néerlandais et 7 luxembourgeois. Sept commissions permanentes se partagent les trois thèmes de la coopération retenus dans le nouveau traité Benelux, à savoir, marché intérieur et union économique, développement durable, justice et affaires intérieures.

Le nouveau traité Benelux signé en 2008 est en entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier de cette année. Il a comme but de poursuivre la coopération entre les trois pays dans différents domaines, de prolonger le rôle de laboratoire du Benelux et de favoriser les échanges avec d'autres entités régionales. Sur ce dernier point, il y a lieu de préciser qu'il existe déjà des contacts réguliers avec le Conseil Nordique, l'Assemblée Balte et les pays du Visegrad, ainsi qu'avec le Land de Rhénanie du Nord-Westphalie avec lequel une déclaration politique a été signée.

Concrètement, la coopération Benelux a joué un rôle moteur dans le domaine des énergies renouvelables avec la mise en place du Forum pentalatéral de l'Energie (regroupant les pays du Benelux, la France et l'Allemagne) afin de promouvoir la collaboration au niveau de l'échange transfrontalier d'électricité. De cette collaboration est aussi né le projet d'extension de la centrale de pompage de Vianden.

M. Oberweis présente les trois grands thèmes repris dans le Livre vert Benelux et qui serviront de fil conducteur au futur programme de travail :

#### Marché intérieur et union économique

- Politique énergétique : les discussions se focalisent actuellement sur l'abandon du nucléaire, la recherche d'énergies alternatives et l'économie d'énergie.
- Sécurité alimentaire, questions vétérinaires et bien-être animal.
- Coopération dans les régions frontalières.
- Communications et transports : le projet EuroCap-Rail pour l'amélioration de la ligne ferroviaire Bruxelles-Luxembourg-Strasbourg a du mal à avancer ; la connexion des autoroutes électroniques connaît par contre un franc succès.
- Coopération économique.
- Protection des consommateurs.

#### Développement durable

- Aménagement du territoire.
- Environnement et climat.
- Nature et protection des paysages : un projet consiste à réunir les trois grands parcs naturels du Benelux en un grand parc transfrontalier.
- Politique de la jeunesse.
- Cohésion sociale et travailleurs frontaliers.

#### Justice et Affaires intérieures

- Concertation Senningen (coopération policière, gestion des crises).
- Lutte contre les drogues.
- Immigration et visas.
- Euro Contrôle Route.
- Lutte contre la fraude fiscale.

Le livre vert tient lieu d'incubateur d'idées dans le but d'apporter une plus-value à la coopération Benelux et de définir des priorités pour les prochaines années. Il sera suivi en juillet d'un livre blanc qui lancera la procédure d'approbation, qui se terminera avec l'accord du Conseil des Ministres en novembre-décembre. Finalement, le programme de travail sera officiellement lancé en février 2013.

### Discussion

Les points suivants peuvent être retenus de la discussion.

Dans un souci de compléter la liste des thèmes abordés dans le livre vert, les membres proposent d'ajouter les sujets suivants :

- l'enseignement supérieur et la recherche avec un accent particulier sur l'innovation,
- la coopération au développement,
- le chômage, notamment celui des jeunes,
- les synergies au niveau des énergies renouvelables et de l'économie d'énergie.

Un des desseins du livre vert est de rendre la coopération Benelux plus concrète, ce qui exige l'harmonisation de toute une série de réglementations et l'engagement des trois pays dans ce sens.

Etant donné que la présidence du Comité des Ministres Benelux ne coïncide pas avec la présidence du Parlement Benelux, il y a lieu de réfléchir à la possibilité d'une double présidence et aux avantages, voire désavantages, que cela causerait à la coopération entre les pays.

Un membre fait remarquer que dans un souci de représentation démocratique, il serait nécessaire de revoir la composition de la délégation auprès du CICB de manière à ce que tous les partis et sensibilités politiques de la Chambre des Députés y soient représentés.

La coopération en matière de défense entre les pays du Benelux est un sujet traité au sein d'une commission compétente du CICB et donnera lieu à une recommandation qui sera présentée pour adoption à la séance plénière du mois de juin. Il est proposé d'inviter le Ministre de la Défense luxembourgeois lors d'une prochaine réunion pour avoir un échange de vues.

La dimension politique du Benelux doit continuer à jouer un rôle primordial lors de la prise de décision au niveau européen. De même, il est important que le Benelux continue à faire office de laboratoire au sein de l'UE et qu'il se concentre sur des thématiques bien définies qui ne font pas encore l'objet d'initiatives au niveau européen. Cette remarque s'applique également au Livre vert Benelux, qui devrait viser un nombre plus restreint de thématiques sous l'angle spécifique de la coopération Benelux.

Au vu de ce qui précède, les membres décident d'envoyer le Livre vert Benelux à différentes commissions parlementaires de la Chambre des Députés pour avoir

leur avis sur les thèmes qui sont dans leur compétence.

2. Adoption des projets de procès-verbal des réunions du 30 janvier, 1er et 14 février 2012

Les projets de procès-verbal sont adoptés.

3. 6392 Projet de loi portant approbation du Protocole d'application entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Gouvernement de la Fédération de Russie relatif à la mise en oeuvre de l'Accord de réadmission entre la Communauté européenne et la Fédération de Russie du 25 mai 2006, signé à Luxembourg, le 13 septembre 2011

Mme Mutsch est nommée rapportrice.

4. 6421 Projet de loi portant modification de la loi modifiée du 23 juillet 1952 concernant l'organisation militaire

Mme Arendt est nommée rapportrice.

5. 6423 Projet de loi portant approbation du Traité entre le Royaume de Belgique, la République de Bulgarie, la République tchèque, le Royaume de Danemark, la République fédérale d'Allemagne, la République d'Estonie, l'Irlande, la République hellénique, le Royaume d'Espagne, la République française, la République italienne, la République de Chypre, la République de Lettonie, la République de Lituanie, le Grand-Duché de Luxembourg, la République de Hongrie, la République de Malte, le Royaume des Pays-Bas, la République d'Autriche, la République de Pologne, la République portugaise, la Roumanie, la République de Slovénie, la République slovaque, la République de Finlande, le Royaume de Suède et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (États membres de l'Union européenne) et la République de Croatie relatif à l'adhésion de la République de Croatie à l'Union européenne et de l'Acte final, signés à Bruxelles, le 9 décembre 2011

M. Angel est nommé rapporteur.

6. 6321 Projet de loi portant approbation de l'Accord-cadre entre l'Union européenne et ses Etats membres, d'une part, et la République de Corée, d'autre part, signé à Bruxelles, le 10 mai 2010

M. Angel est nommé rapporteur.

7. 6320 Projet de loi portant approbation de l'Accord de libre-échange entre l'Union européenne et ses Etats membres, d'une part, et la République de Corée, d'autre part, signé à Bruxelles, le 6 octobre 2010

M. Angel est nommé rapporteur.

8. Dossiers européens: adoption de la liste des documents transmis par les institutions européennes entre le 28 avril et le 4 mai 2012

La liste des documents est adoptée avec la proposition de modification suivante :  
Le document COM(2012) 196 est à envoyer également à la Commission de

l'Enseignement supérieur, de la Recherche, des Media, des Communications et de l'Espace.

M. Fayot est nommé rapporteur des documents COM(2012) 197 et COM(2012) 198.

9. Divers

- M. le Président a reçu une invitation de la part de médecins sans frontières pour rencontrer M. Tiao en provenance du Sénégal. M. Tiao sera au Luxembourg du 29 au 31 mai. Etant donné que cette visite tombe pendant les vacances de pentecôte, il ne sera pas possible d'organiser une réunion. Cependant, les personnes intéressées à un échange de vues peuvent le rencontrer de façon informelle.
- M. le Président informe les membres qu'une conférence sur la défense aura lieu à Brest du 10 au 11 septembre 2012. Mme Mergen et M. Kartheiser font part de leur intérêt à y participer, sous condition d'un accord du Bureau de la Chambre des Députés.
- La commission ne se réunira pas le lundi 14 mai 2012.

Luxembourg, le 14 mai 2012

La secrétaire,  
Tania Tennina

Le Président,  
Ben Fayot

Le Président,  
Marcel Oberweis



SECRETARIAAT-GENERAAL

SECRETARIAT GÉNÉRAL

# COOPERATION BENELUX

PROGRAMME DE TRAVAIL COMMUN

2013-2016

# Benelux un succès depuis plus de 50 ans

---



- 03-02-1958 1<sup>er</sup> traité Benelux
- 01-11-1960 Entrée en vigueur
- 17-06-2008 2<sup>e</sup> traité Benelux
- 01-01-2012 Entrée en vigueur



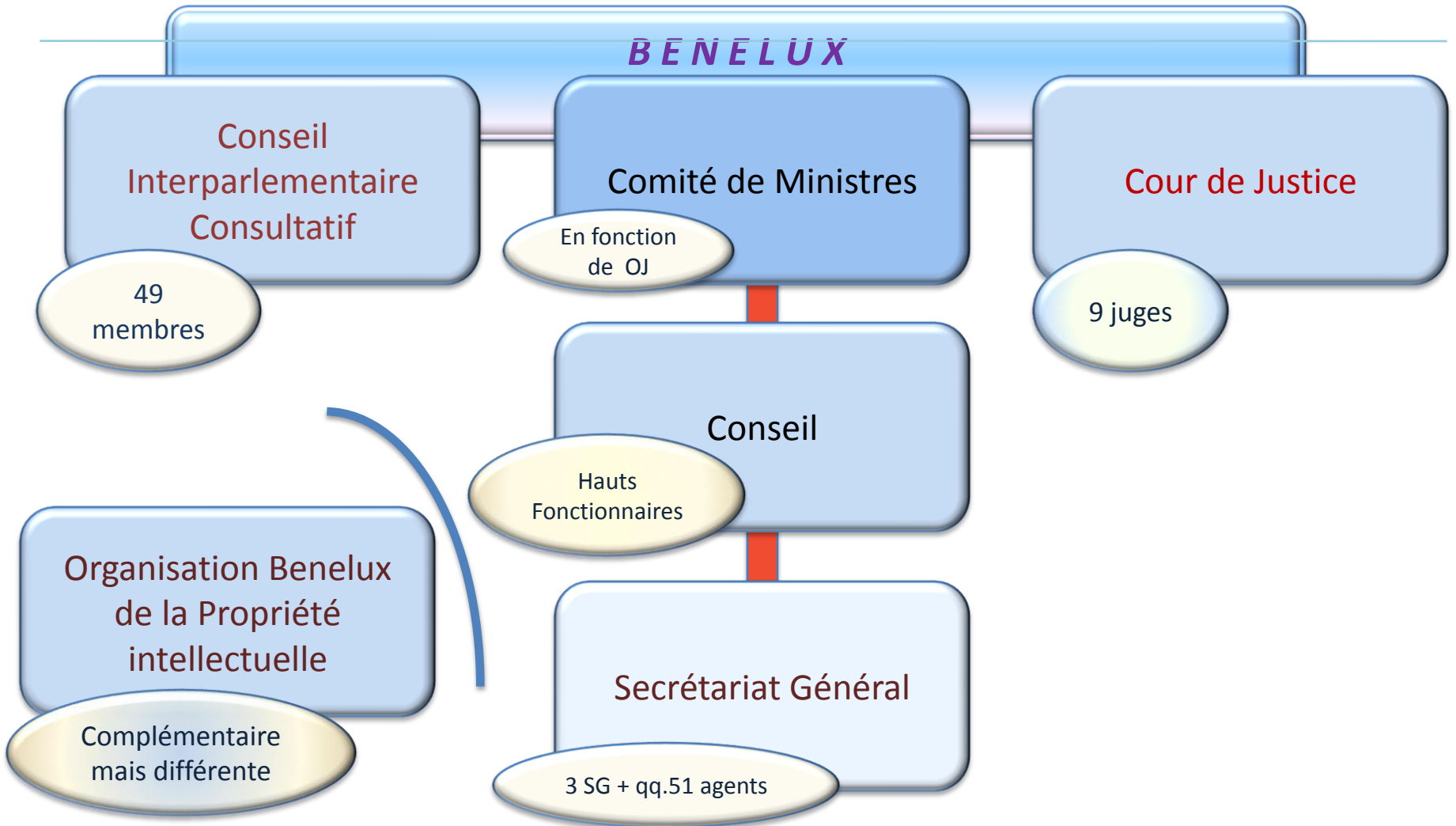
# Nouveau traité Benelux

---



- Direction politique renforcée
  - Programme de travail commun pluriannuel
  - Plans annuels

# LES 5 INSTITUTIONS DU BENELUX (TRAITÉ 2008) + L'OBPI



### 3 THÈMES

1. MARCHÉ INTÉRIEUR ET UNION ÉCONOMIQUE
2. DÉVELOPPEMENT DURABLE
3. JUSTICE ET AFFAIRES INTÉRIEURES

### 2 OBJECTIFS

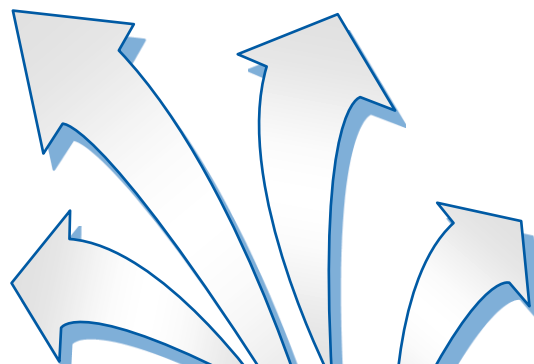
- ELARGIR LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE
- POURSUIVRE LA COOPÉRATION BENELUX EN TANT QUE LABORATOIRE POUR L'UE

### 1 ORIENTATION POLITIQUE

- PROGRAMME DE TRAVAIL COMMUN
- PLANS ANNUELS
- ➔ APPROUVÉ PAR LE COMITÉ DE MINISTRES

### LA COOPÉRATION AVEC D'AUTRES ENTITÉS

- ✓ **NORDIQUE, BALTIC, VISEGRAD**
- ✓ **LES POTENTIALITÉS DU NOUVEAU TRAITÉ**
- 
- ✓ **RHÉNANIE DU NORD – WESTPHALIE:** Déclaration politique avec 4 points prioritaires:
  1. Coopération policière
  2. Gestion des crises
  3. Aménagement du territoire
  4. Coopération vétérinaire et sécurité alimentaire



## TRAITÉ BENELUX 2008

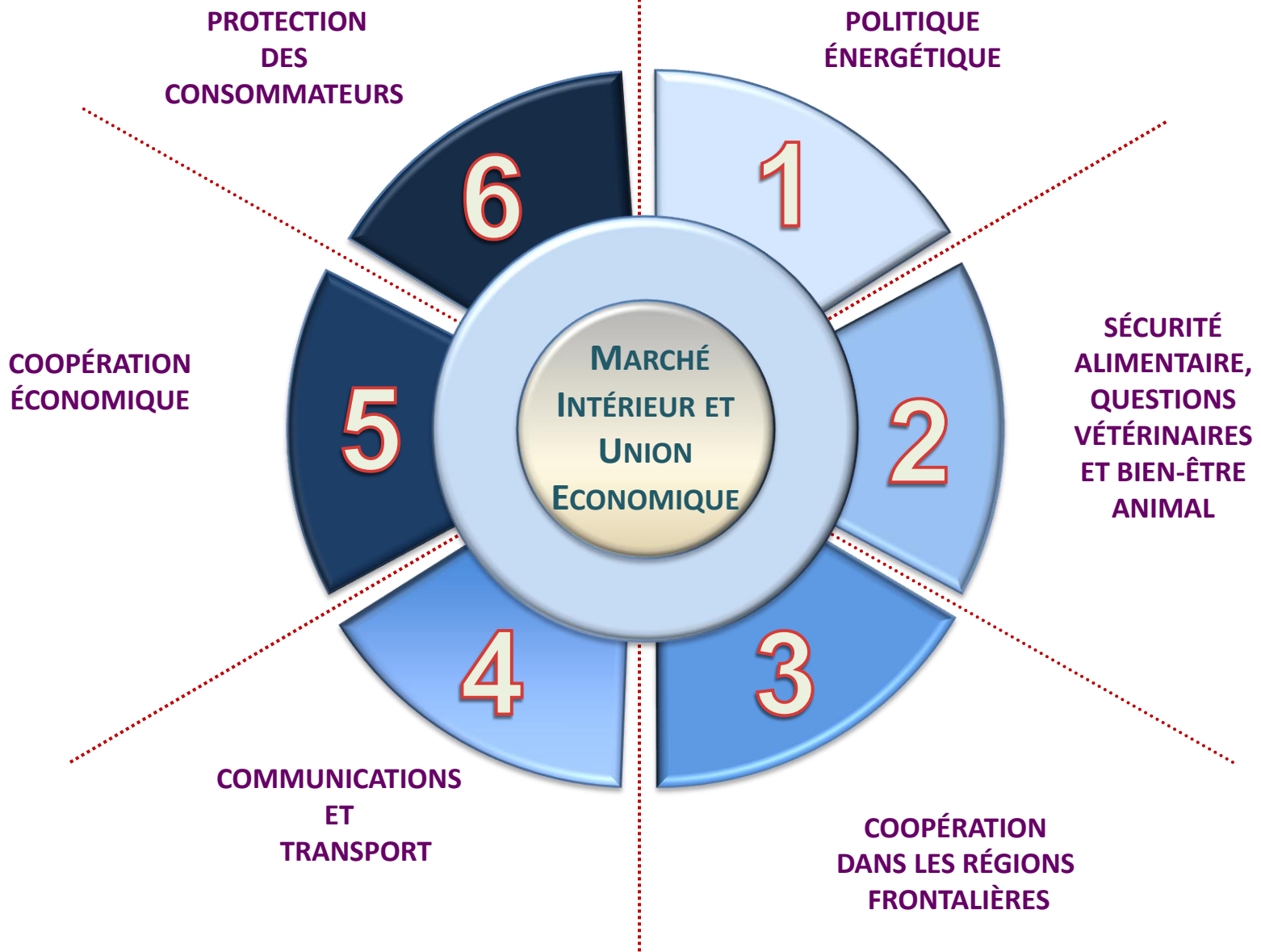
COOPÉRATION POLITIQUE = UNE DECLARATION AD HOC

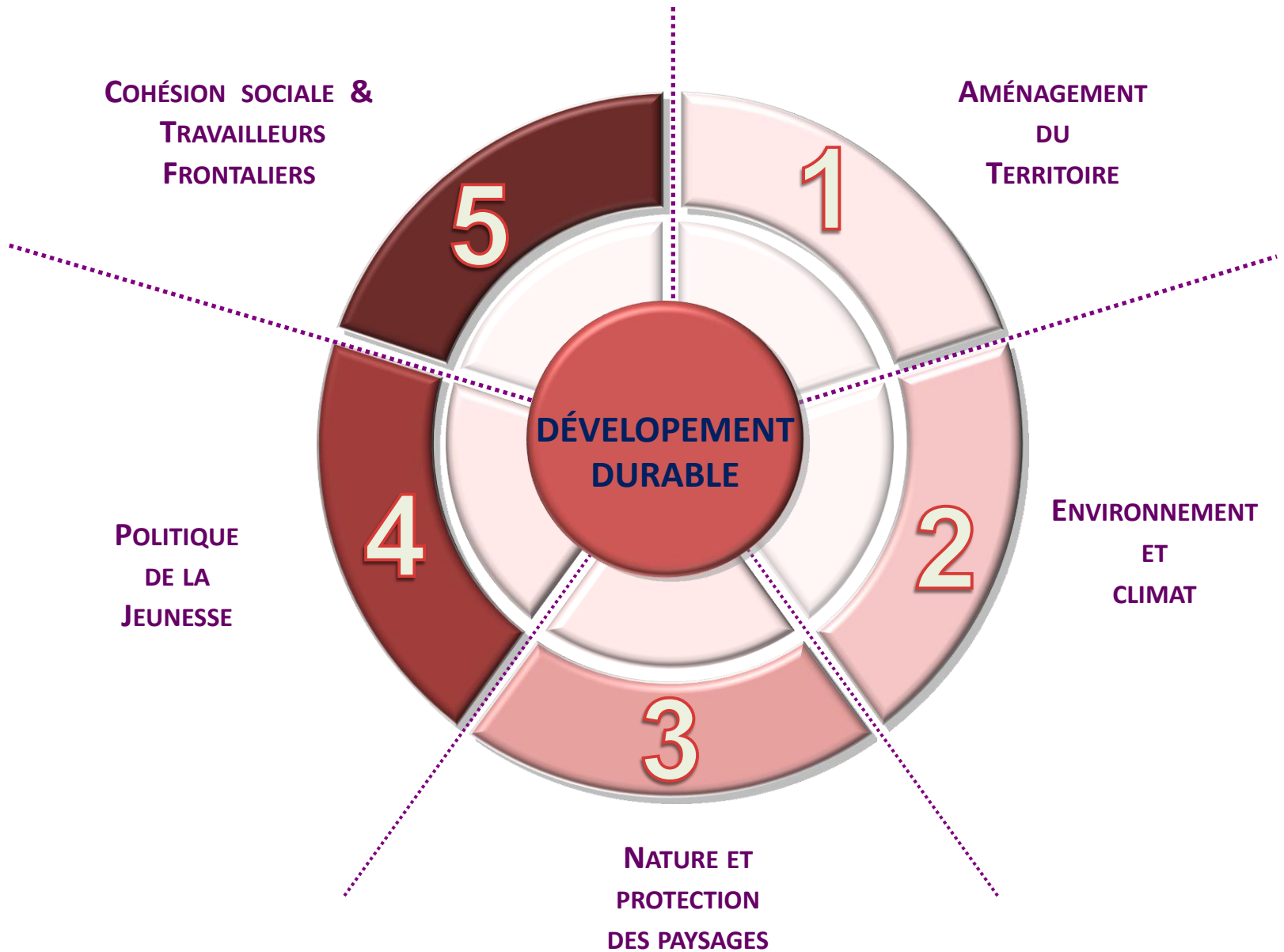
## Le contexte européen



*« Les dispositions des traités ne font pas obstacle à l'existence et à l'accomplissement des unions régionales entre la Belgique et le Luxembourg, ainsi qu'entre la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas, dans la mesure où les objectifs de ces unions régionales ne sont pas atteints en application des traités. »*

**ARTICLE 350  
TRAITÉ UE**









SECRETARIAAT-GENERAAL

SECRETARIAT GÉNÉRAL

# Le programme de travail commun

## 2013-2016

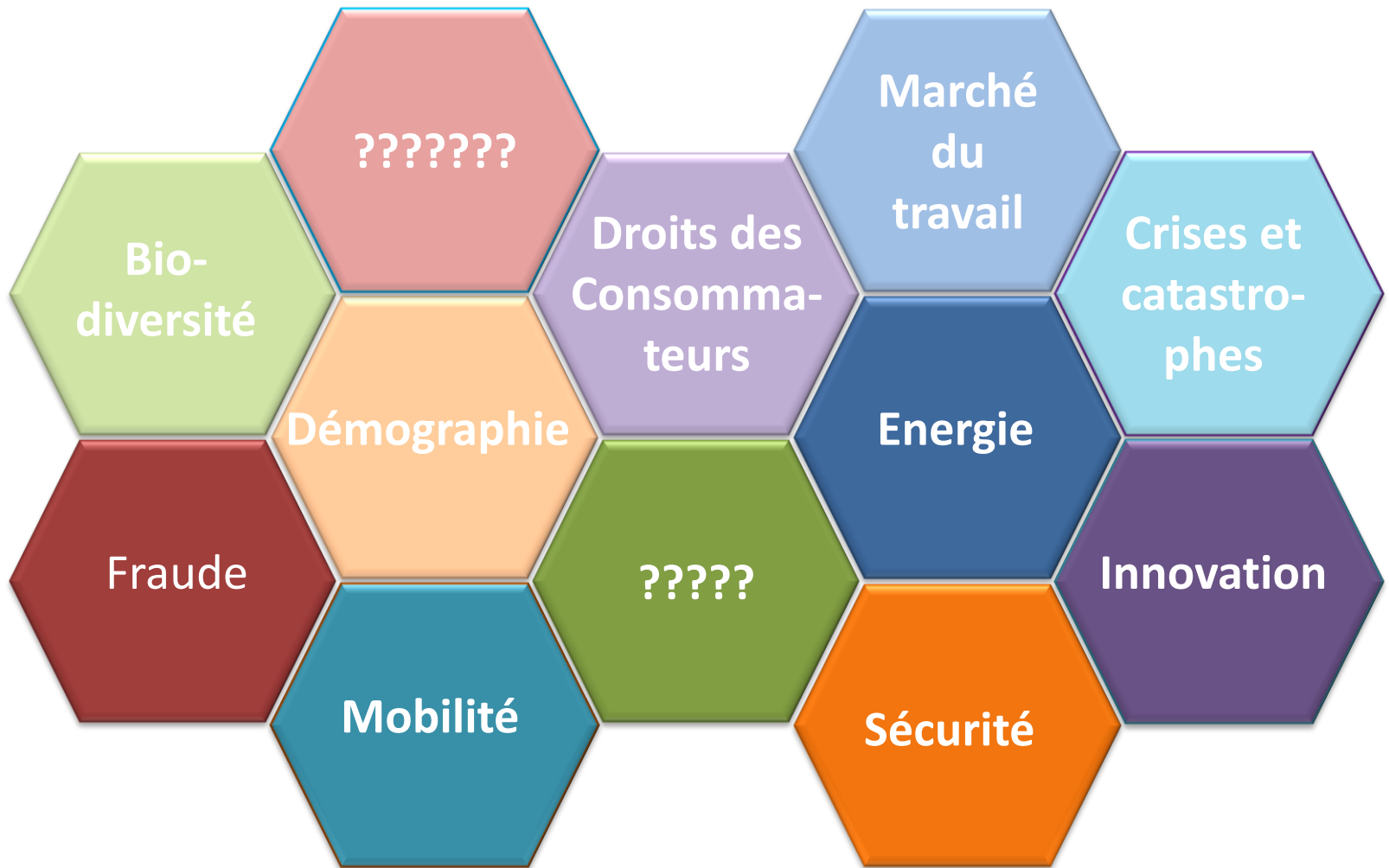
19-03-2012



# Programme de travail commun 2013-2016

---

- De l'extérieur vers l'intérieur
- Tourné vers l'avenir
- Innovant
- Ambitieux
- Orienté résultat
- Thèmes identifiables



# Le « Livre Vert » Benelux

---

## Le programme de travail commun 2013-2016

- Lancement d'un «**Livre Vert Benelux**» en mars
- ... en laissant un temps de réflexion substantiel
  - Une première réflexion le 3 février
  - Un cycle de consultation ouvert jusqu'en mai, pouvant prendre toute forme possible ;
  - La rédaction d'un programme de travail, le « **Livre blanc** » avant l'été
  - La réaction des trois pays pour la mi-septembre
  - Un accord politique lors du Comité de Ministres en novembre / décembre

# Le « Livre Vert » Benelux

---

## 3 grands chapitres:

1. Pourquoi un livre vert Benelux (quelle est sa plus-value) ?
2. Types de coopérations, nouvelles possibilités (cofinancement, coopérations innovantes..)
3. Les thèmes (et donc aussi priorités)

# Le « Livre Vert » Benelux

---

## Considérations:

1. Les 11 thèmes proposés ne sont qu'à titre indicatif ...
2. La base de départ reste le traité 2008
  - a) et donc les trois thèmes mentionnés
  - b) il s'agit d'une phase de « brainstorming » et donc d'un encouragement à « penser créatif »
  - c) mais aussi à réfléchir aux deux objectifs qui sont assignés au Benelux, ainsi
    - Poursuivre la coopération Benelux en tant que laboratoire pour l'UE : notamment pour assurer un meilleur parallélisme entre agenda européen et priorités du Benelux
    - Elargir la coopération transfrontalière, notamment aux entités voisines

# Quelques exemples

---

- Politique de l'énergie : électricité, vent, gaz, ...
- Fraude fiscale et sociale
- Télécommunication
- Propriété intellectuelle : brevets ?
- Défense
- Mise en œuvre des directives européennes

# Du « Livre Vert » au « Livre Blanc »

---

- Livre vert disponible sur [www.benelux.int](http://www.benelux.int)
- **31.05.2012** : réactions et idées (individuellement ou de votre assemblée) : [2013-16@benelux.int](mailto:2013-16@benelux.int)
- **01.07.2012** : livre blanc – lancement de la procédure d’approbation – réactions attendues pour le 15.09.2012
- **30.09.2012** : envoi au Conseil Benelux
- **Novembre-décembre**: Approbation par le CdM
- **Février**: Présentation officielle